Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité

Préparation GT Ajustement sur sites télérelevés du Réseau Public de Distribution - Document de travail -

09 Avril 2009

Ce document est la proposition de contribution de RTE au GT qui doit conduire à définir les conditions relevant des processus et du système d'information pour l'intégration de l'ajustement dès lors que l'acteur d'ajustement est distinct du responsable d'équilibre (fin du dispositif allégé)

Hypothèses

Les sites participants à l'ajustement sont équipés de compteurs à courbe de charge 10 minutes télérelevés à distance.

Une offre d'ajustement sur le RPD ne peut pas être inférieure à 10 MW.

Une entité d'ajustement est composée de sites rattachés exclusivement au même responsable d'équilibre et raccordés au même Gestionnaire de Réseau de Distribution. Elle est composée soit exclusivement de sites d'injection, soit exclusivement de sites de soutirage.

L'acteur d'ajustement n'est plus nécessairement le responsable d'équilibre des sites.

Processus à mettre en œuvre

Création d'une EDA sur le RPD
S'il n'en a pas, l'acteur d'ajustement contractualise un accord de participation au MA avec RTE, avec en annexe l'EDA qu'il a constitué sur le RPD. Il est invité à contractualiser avec le GRD qui prend connaissance de cette EDA et des sites la composant. Le gestionnaire de réseau s'assure que les sites sont raccordés au même RE, disposent bien d'un compteur à CdC, que la PS du site est compatible avec le seuil, puis rattache l'EDA aux sites. RTE échange les données de référence avec le GRD au sein du fichier Excel mis à disposition de manière hebdomadaire.

Changement de périmètre d'un site
Si le site inclus dans une EDA change de périmètre de RE lors d'un changement de fournisseur, il est automatiquement exclu du périmètre de l'EDA.

Ajout/suppression de sites dans l'EDA
L'AA et le GRD mettent en place au travers du contrat les flux standardisés permettant de gérer les ajouts et suppression de sites d'une EDA.

Suppression d'une EDA
L'AA prévient RTE et le GRD concerné de la suppression de son EDA

Activation de l'EDA
Si l'EDA est activée, RTE informe le GRD de la date/heure d'activation et de la puissance avant J+3 sous la forme d'une courbe de charge par jour par pas 10 minutes.

Calcul de la consommation ajustée
La cible est que le GRD tiennent compte de la part ajustée dans le calcul de la courbe de charge du site afin de fournir une courbe corrigée de la part ajustée pour le fournisseur, avec la prise en compte d'éventuels rejeux.

Contrôle de réalisé
Le GRD transmet la courbe de charge agrégée par EDA par journée d'activation. RTE prend en charge la validation de la variation de puissance de l'EDA par pas 10 minutes.

Facturation de l'ajustement
La facturation de l'activation de l'EDA est réalisée par RTE après processus de contrôle de réalisé.